

Réunion du 6 mars 02

Point 2 : Analyse des propositions de M. Robin (LVR) et de M. Gérondeau (FFAC)

Dix propositions d'études ou d'actions ont été faites par le représentant de la ligue contre la violence routière (M.Robin) et celui de la Fédération Française des automobiles Club (M.Gérondeau). Ces propositions ont été examinées par le comité d'experts les 14 janvier et 14 février 02. Parmi ces sujets, certains ont abouti à des propositions concrètes, d'autres doivent continuer à être examinés d'autres enfin n'ont pu être examinés dans le temps imparti.

A – PROPOSITIONS EXAMINEES

1. Campagnes d'information (FFAC) :

Après un travail avec le comité d'experts, cette question fait l'objet par ailleurs (rapport n°5) d'une proposition de méthode de travail consistant à organiser l'audition par une commission ad'hoc du CNSR et du CE-CNSR de professionnels de la communication.

2. Euro-rap (FFAC) :

La direction des routes et la direction de la sécurité et de la circulation routière approuvent le principe d'adhérer à un système international de notation des infrastructures en fonction de leur degré de sécurité et ont engagé de premiers contacts avec les responsables du projet Euro-rap.

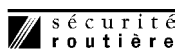
B – PROPOSITIONS EN COURS D'EXAMEN

3. Ligne avancée (LVR) :

Cette mesure doit être replacée dans le cadre plus général du respect des passages piétons. Le CERTU a fait une proposition d'expérimentation de la mesure qui sera réexaminée à la prochaine séance du comité d'experts.

4. Boîtes noires

Une étude a été engagée par l'INRETS à la demande de la DSCR pour montrer ce qui existe et ce que cela apporte ; le rapport de l'étude montre que les paramètres récupérables sont très nombreux mais peu standardisés et que cela implique qu'actuellement la mise en place d'une boîte noire nécessite une longue adaptation au modèle. Quelques expérimentations faites à l'étranger ont été examinées.



Secrétariat : Observatoire national interministériel de sécurité routière

Arche de la Défense Paroi Sud 92055 la Défense Cedex

Téléphone : 01 40 81 80 42 Télécopieur : 01 40 81 80 99

✉ : Onisr.dscr@equipement.gouv.fr

Il y a beaucoup de littérature sur le sujet¹ notamment sur l'acceptation sociale (ne faudrait-il pas changer le nom de boîtes noires). Par ailleurs, certains pensent que la boîte noire ne permet pas en cas d'accident de bien connaître ce qui s'est passé. D'autres pensent qu'elle permet de connaître la vitesse ce qui est essentiel dans la plupart des cas.

Les experts désignés (M. Paul Serre + H.Fontaine) vont faire des propositions pour la prochaine réunion afin de clarifier dans un premier temps les objectifs de la boîte noire.

5. Systèmes de contrôle dans les autres pays (LVR) :

6. Contrôle automatisé (FFAC) :

7. Expérience pilote de restauration de la légalité (LVR) :

Ces trois sujets portent sur le thème du contrôle sanction. Il convient d'y ajouter une autre demande, formulée par ailleurs, sur la Police spécialisée. Des initiatives ont été prises dans ce domaine : inspection du permis à points, évaluation interministérielle de la chaîne contrôle sanction et expérimentation du contrôle automatisé. Dans l'immédiat, le comité d'expert se propose d'étudier lors de la prochaine séance, les conditions de suivi des expérimentations du contrôle sanction ainsi que le cahier des charges de l'étude sur la police spécialisée qui va être confiée à l'IHESI (Institut des hautes études sur la sécurité intérieure).

8. Chocs frontaux (LVR) :

L'Observatoire fera une analyse statistique de base sur l'année 2000 et un point sera fait sur la littérature abondante qui existe sur le sujet contact.

9. Poids puissance (LVR) :

Une première note a été écrite par les deux experts désignés (M.C.GOT et Mme H.FONTAINE). Cette note sera examinée lors d'une prochaine réunion.

C – PROPOSITIONS A EXAMINER

10. Feux de jour (FFAC) :

Une présentation des travaux effectués sur le sujet sera faite après un travail d'expert.

¹ voir le site du NHTSA Américain (www-nrd.nhtsa.dot.gov/edr-site/)